

Les déclarations de Luc Chatel sur l'enseignement précoce de l'anglais en maternelle

Pour que les paroles ne s'envolent pas, nous publions à la suite de nos réactions la transcription des parties des interviews concernées.

Les positions de l'APLV

Sur la priorité donnée à l'anglais

Cette volonté de donner la priorité à l'anglais et de généraliser son apprentissage n'est pas propre au gouvernement français. De nombreux gouvernements européens sont déjà allés dans le même sens, contre l'avis de ceux qui défendent la diversité linguistique et culturelle sur notre continent et dans le monde, et en dépit des préconisations du Conseil de l'Europe¹. Il a été déjà dit et redit comment cette politique linguistique pouvait conduire au déclin, voire à l'abandon des langues nationales, d'abord dans les usages professionnels, puis dans les usages privés.

Il y a d'autres motifs de s'y opposer.

Le ministre justifie son choix en se basant sur ce qu'il estime explicitement être des besoins linguistiques d'« aujourd'hui », faisant, comme beaucoup d'autres avant lui, un pari risqué sur l'avenir. Nous avons la chance d'avoir un enseignement des langues encore un peu diversifié. Ne la perdons pas. En outre, les besoins d'anglais sont surévalués dans un pays où la balance commerciale est déficitaire. Les entreprises françaises devraient pourtant savoir que, si l'on peut acheter dans n'importe quelle langue, et pourquoi pas en anglais, il est plus facile de vendre en utilisant la langue de l'acheteur potentiel.

L'APLV s'est toujours prononcée pour le maintien du caractère optionnel de l'enseignement des langues en France, quel que soit le niveau considéré, pour la diversification de cet enseignement et contre toute politique qui favoriserait l'hégémonie d'une langue en menaçant l'existence des autres.

L'apprentissage de l'anglais dès 3 ans

Les déclarations du ministre ont provoqué des réactions diverses dans la presse, dont certaines nous ont semblé présenter la même confusion que ses propos. S'agit-il d'enseigner, d'initier, de sensibiliser, de faire mémoriser du vocabulaire, d'éduquer l'oreille²... ?

Que sait-on de ces soi-disant expérimentations – ou expériences, Luc Chatel n'a pas l'air de trop savoir –, conduites « ici ou là », « dans pas mal d'écoles » ? Comment un ministre de l'Éducation peut-il oser déclarer obtenir de bons résultats alors que ces expérimentations ne sont manifestement pas arrivées à leur terme ? Comment peut-il affirmer, après avoir « assisté à des cours d'anglais avec des locuteurs natifs via internet » dispensés à des bambins de 3 ans, que des « progrès considérables » ont été faits, sans même qu'il soit possible de préciser par rapport à quoi ils ont été faits ? Est-il raisonnable d'envisager, après un séjour de 48h à Singapour, de transposer en France son système d'enseignement précoce de l'anglais ?

Dans ce domaine comme dans d'autres de l'Éducation nationale, il ne peut y avoir d'expérimentation valable que si :

- des objectifs sont fixés et connus de tous les acteurs de l'expérimentation ;
- celle-ci est mise en œuvre avec un échantillon représentatif de la population scolaire ;
- l'ensemble du dispositif d'enseignement-apprentissage est décrit de façon claire et détaillée ;
- une évaluation est faite, selon des modalités connues à l'avance, par des tiers indépendants et prenant en compte les conséquences, constatées ou prévisibles, à court, moyen et long terme.

1 http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Default_fr.asp

2 Pour cela on peut recourir également à la musique.

Rien de tel dans ce cas³, selon les informations dont nous disposons. La prudence est donc de rigueur et le scepticisme la seule réaction raisonnable devant les affirmations péremptoires du ministre.

Les nouvelles technologies

Cela fait belle lurette que les enseignants de langues, comme les collègues des autres disciplines, utilisent les technologies de l'information et de la communication, quand la maintenance des matériels est suffisante pour les rendre utilisables dans les établissements, et nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de trop nous appesantir sur la proposition du ministre de recourir à l'enseignement à distance via internet pour initier des bambins de 3 ans à l'anglais.

Henri Dieuzeide, inspecteur général de l'Éducation nationale, qui a beaucoup œuvré, dès le début des années 50, avec la télévision éducative, pour l'introduction des technologies dans l'enseignement, répétait à qui voulait bien l'entendre qu'un enseignant qui craignait de se voir supplanter par la machine devait changer sans tarder de profession. Un peu à sa manière, nous dirons au ministre que, s'il espère pouvoir remplacer un enseignant compétent dans une petite section de maternelle par un écran d'ordinateur, il est urgent qu'il change au moins de portefeuille.

Les technologies qu'on qualifiait, il y a peu, d'éducatives, sont des outils, comme le marteau : s'il n'y a pas une main habile (entendez formée) pour le tenir, il est non seulement inutile mais dangereux.

La mobilité

Nous avons montré dans notre [enquête sur les voyages scolaires à l'étranger](#) les difficultés administratives et financières auxquelles se heurtent les enseignants pour les organiser.

Luc Chatel ne « réinvente rien », ni l'« anglais indispensable », ni l'enseignement précoce, que le ministère de l'Éducation s'est avéré incapable de mettre en place partout et dans de bonnes conditions à l'école primaire⁴, ni le recours aux technologies de l'information et de la communication pour enseigner les langues, ni les voyages scolaires et les séjours à l'étranger que les enseignants continuent d'organiser en dépit des obstacles institutionnels qu'ils rencontrent.

Luc Chatel propose seulement des moyens – illusoire – de corriger les conséquences néfastes de la politique de son gouvernement, marquée par les restrictions budgétaires et les suppressions de postes de professeurs, tout en espérant pouvoir éviter d'avoir à former des enseignants compétents.

**

Extrait de l'interview du ministre de l'Éducation nationale consacrée à l'enseignement de l'anglais, faite par Europe 1 le 23 janvier 2011, et dont la vidéo est encore visible sur le site de la station à cette adresse :

<http://www.europe1.fr/Politique/Chatel-de-l-anglais-a-l-ecole-des-3-ans-382849/>

« **L. Chatel** : Non, si vous voulez, aujourd'hui, en France, ne pas maîtriser l'anglais, c'est un handicap. Eh bien, je veux réinventer l'apprentissage de l'anglais dans notre pays.

Journaliste : Carrément, réinventer l'apprentissage de l'anglais !

L. Chatel : Oui, oui, parce que [sic]⁵ je pense qu'il nous faut agir dans trois directions. D'abord il nous faut tirer toutes les conséquences de l'apport des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues et donc revoir en profondeur les pratiques pédagogiques. J'installerai dans les prochains

³ Et dans bien d'autres à l'Éducation nationale.

⁴ Voir les articles de la rubrique « langues vivantes » du [SNUipp 47](#).

⁵ Nous sommes bien placés pour savoir que la maîtrise d'une langue à l'oral, même de la langue maternelle, n'est pas facile à acquérir. Tout de même, Luc Chatel connaît-il bien la différence entre cause et conséquence ?

jours un comité stratégique sur l'enseignement des langues, avec à la fois des membres de l'Éducation nationale, inspecteurs généraux, membres de la direction de l'enseignement scolaire, mais aussi des personnalités extérieures, pour que nous réfléchissions par exemple sur un apprentissage généralisé précoce de l'anglais, par exemple sur la diffusion des technologies...

Journaliste : Attendez, ça veut dire quoi, dès la maternelle ?

L. Chatel : Dès 3 ans. Dès 3 ans. Toutes les expériences... nous l'expérimentons ici ou là [sic]⁶, et nous avons de bons résultats en la matière. Et on sait que plus on apprend tôt l'anglais, plus on a des capacités pour apprendre une autre langue, jeune⁷.

Journaliste : Il va falloir en embaucher des profs pour...

L. Chatel : On n'apprend pas l'anglais au détriment des autres langues. Mais l'anglais, c'est une priorité.

Journaliste : Il va falloir en embaucher des profs pour, dès 3 ans, ...

L. Chatel : Non, [...] alors voilà, très bon exemple, vous voyez, votre réponse est liée au 25 dernières années où la seule réponse c'est toujours des moyens, toujours des moyens,...

Journaliste : Ah, ça, c'est une caricature de ma question, pardonnez-moi, mais tous les instituteurs ne connaissent pas l'anglais et ne sont pas capables de l'enseigner...

L. Chatel : Non, eh bien justement, je veux que nous réfléchissions à l'usage des nouvelles technologies, l'utilisation, par exemple, d'internet pour faire appel à des professeurs dans les écoles...⁸

Journaliste : À 3 ans !

L. Chatel : Oui, j'ai assisté à des cours d'anglais avec des locuteurs natifs via internet, eh bien je peux vous dire qu'on a fait des progrès absolument considérables.

Il y a une 2^e piste, il y a 2 autres leviers à activer pour l'apprentissage de l'anglais, d'abord tout ce qui concerne la mobilité, c'est-à-dire qu'il faut que dans chaque lycée, chaque collège, il y ait un autre collège, un autre lycée partenaire en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, pour que, à 18 ans, tout enfant ait fait, au moins une fois dans sa vie, un séjour à l'étranger. C'est essentiel.

Et puis le 3^e volet, c'est que je vais demander au CNED, que chacun d'entre vous connaît, l'enseignement à distance de l'Éducation nationale, de mettre en place un outil qui doit permettre un apprentissage à distance de l'anglais. Vous avez aujourd'hui des parents d'élèves qui font appel à des services privés pour avoir une demi-heure de petit cours sur internet, via Skype ou d'autres logiciels, eh bien l'Éducation nationale qui a des compétences en la matière, via ses professeurs, via la technologie du CNED, doit mettre à disposition ce type d'outil pour l'ensemble de nos élèves. »

À la lecture des réponses du ministre, confuses, hésitantes, on pouvait raisonnablement se demander s'il n'était pas arrivé sans préparation à l'antenne et si, déstabilisé par les questions du journaliste, étonné par ses affirmations, il n'avait pas échafaudé en direct son plan pour « réinventer l'enseignement de l'anglais ».

Il n'en était rien, comme le prouve cet extrait de sa participation à l'émission *Interactiv'* de France Inter du 31 janvier 2011, et dont la vidéo est encore visible sur le site de la station à cette adresse :

<http://sites.radiofrance.fr/franceinter/em/sept-neuf/index.php?id=100713>

Réponse à un auditeur de Lorraine qui faisait remarquer que des expériences d'enseignement précoce de l'allemand en Moselle avaient donné des résultats décevants, et qui demandait au ministre sur quoi il s'appuyait pour proposer d'enseigner les langues dès la maternelle :

Luc Chatel : « Alors pour bien expliquer à A., ce que j'ai annoncé c'est que je voulais réinventer l'enseignement, l'apprentissage des langues dans notre pays. Pourquoi ? D'abord parce que ne pas

6 « Toutes », « ici où là » (cahin-caha)... combien au juste ? Vagues « expériences » ou vraies expérimentations ?

7 Tour de passe-passe intellectuel qui permet à Luc Chatel de détourner au profit exclusif de l'apprentissage précoce de l'anglais une vérité : plus on apprend de langues, plus il devient facile de les apprendre.

8 Voilà au moins une déclaration qui a le mérite d'être claire, et c'est sans doute la seule avec celle où il affirme sa volonté de donner la priorité à l'anglais et de généraliser son apprentissage. Luc Chatel redit ici, à sa façon, ce que déclarait son premier ministre le 3 octobre dernier : il n'est pas question de former des enseignants compétents pour enseigner les langues aux écoliers.

parler l'anglais⁹ c'est un handicap aujourd'hui dans notre pays. Ensuite parce qu'on s'aperçoit que dans notre système éducatif, tout au long de la scolarité, un élève, il a beaucoup d'heures de langues, environ un millier de cours d'anglais sur l'ensemble de la scolarité. Donc la question c'est de savoir comment, avec cette charge, avec ces heures de cours d'anglais et de langues de manière générale, eh bien on arrive à parler couramment au moins l'anglais en sortant de la partie obligatoire du système éducatif, en tout cas au baccalauréat. Alors j'ai annoncé vouloir travailler dans trois directions. D'abord remettre à plat toute la question de la pédagogie de l'enseignement des langues tout au long de la scolarité. J'installerai dans les prochains jours un comité stratégique sur ce sujet. Et dans ce premier sujet, j'ai cité comme exemple l'apprentissage précoce non pas parce que c'est un dada, mais parce que nous l'avons expérimenté. Vous évoquiez la Moselle, mais ça a été expérimenté dans pas mal [sic] d'écoles, et on sait que, quand il y a une sensibilisation, il ne s'agit pas en maternelle, d'apprendre, de faire des heures supplémentaires, il s'agit qu'il y ait une sensibilisation au vocabulaire, à un âge où les enfants mémorisent très fortement les choses, eh bien c'est très important de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

Mais j'ai annoncé d'autres choses.

J'ai annoncé que nous voulions aller plus loin dans les échanges entre établissements scolaires, français, britanniques, américains et autres.

Et puis j'ai annoncé que nous devons, par exemple au CNED, Centre national d'enseignement à distance, être beaucoup plus adaptés au monde d'aujourd'hui en matière d'enseignement, à travers le numérique, qui est un outil formidable pour apprendre les langues.

Donc nous allons travailler en parallèle dans ces trois directions. »

Réponse à l'auditeur, revenu à la charge pour faire part de sa crainte que l'apprentissage d'une langue, comme celui d'autres disciplines, s'il est trop précoce, ne se fasse au détriment de ce qu'on doit apprendre en maternelle, « à utiliser un crayon, à former des ronds, des bâtons, à devenir sociable, à respecter des consignes simples... » :

Luc Chatel : « [...] les spécialistes nous indiquent qu'un apprentissage précoce permet d'avoir de meilleurs résultats. Encore une fois il ne s'agit pas de surcharger l'emploi du temps des élèves en maternelle, il s'agit de leur apporter une initiation qui font [sic] qu'ils vont mémoriser un certain nombre de mots, de sons, et donc qu'ils auront ensuite un apprentissage beaucoup plus aisé de la langue. Et d'ailleurs nous n'inventons rien. J'ai été passer 48 heures à Singapour pour regarder comment un pays qui a 5 millions d'habitants, et qui investit moins que la France dans le système éducatif, obtient de meilleurs résultats et de meilleures performances dans son éducation. Eh bien ils ont un système d'apprentissage précoce des langues, ils apprennent la langue maternelle, et ils apprennent l'anglais dès le plus jeune âge. Donc il n'y a pas de contradiction entre les fondamentaux et le travail à la maternelle. Vous le savez, j'ai un dada pour la maternelle qui est à mon sens une pré-école qui est très importante¹⁰, et en même temps le travail sur la sensibilisation dans une langue étrangère, en particulier l'anglais. »

9 Réinventer l'apprentissage **des langues**... parce que ne pas parler l'**anglais** est un handicap ! On aura admiré l'explication.

10 Luc Chatel ne nous dit pas combien de postes de professeurs de maternelle il envisage encore de supprimer à la rentrée 2011.